

CERTIFICAT D'ASSURANCE

Souscrit par l'intermédiaire de TRANSMER ASSURANCES – 62 avenue Camus – 44000 NANTES
(Téléphone. : 33(0)2.85.520.350 - Fax : 33(0)2.85.520.348.)
Adresse e-mail : transmer@transmer.com

Agissant en vertu des pouvoirs de souscription accordés depuis le 01/07/2021 par Nationale-Nederlanden.
Par le présent contrat, les souscripteurs s'engagent moyennant la cotisation stipulée, après qu'elle ait été effectivement encaissée, à couvrir les risques ci-après définis conformément au Code des Assurances et aux Dispositions Générales et Particulières qui suivent.
Toutes les déclarations ou notifications requises de l'Assuré au titre du présent certificat, devront être adressées au détenteur de l'autorité de souscription désigné ci-dessus.

Certificat n°: Transmer **05/010510/2072**

Garantissant le yacht : **AKELA**

Assuré/Propriétaire : **Monsieur MAILHOS Frédéric**
10, Résidence l'Ave Maria
78460 CHEVREUSE

destiné à usage strict de : **Plaisance privée pure avec régates sauf courses en solitaire ou en double**

Pour la période du **01/05/2022** au **30/04/2023**.

Par couverture d'assurance navigation de plaisance GARANCE C (Réf. Transmer Garantie. 12.18 FT **Tous Risques SAUF...**)

Les signatures ci-dessous valent pour l'ensemble de la présente convention, y compris les Dispositions Générales et les Dispositions des intercalaires annexés.

Fait à NANTES, le jeudi 28 avril 2022.

Pour les Souscripteurs,
Sous réserve des exclusions contractuelles.



100% Nationale-Nederlanden Schadeverzekering Maatschappij N.V. (Prinses Beatrixlaan 35, 2595 AK Den Haag – The Netherlands)